

CERTIFICATION AUX CONDITIONS D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LA RÉALISATION DES TECHNIQUES DE TATOUAGE ET DU PERÇAGE CORPOREL



Sécurisez votre entreprise pour garantir sa pérennité



PUBLIC

- Créateur ou repreneur d'entreprise
- Dirigeant d'entreprise
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Personne à titre individuel

PRÉREQUIS

Être majeur

DURÉE

3 jours (21 heures) consécutifs

DATE ET HORAIRES

Retrouvez toutes les dates sur notre site web (QR code au verso)

LIEU

Retrouvez les informations d'accès, de transport et de restauration sur notre site web (QR code)

TARIF **546€**

Formation éligible au CPF
Prise en charge possible selon votre statut

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sous 48 heures avant le 1^{er} jour de formation sous réserve :

- D'un entretien de positionnement
- Des effectifs minimum et maximum pouvant être accueillis

ACCESSIBILITÉ

Formation adaptée et accessible aux besoins des personnes en situation de handicap : conditions d'accueil, accès et coordonnées du référent handicap sur notre site web (QR code)

Objectifs

- **RESPECTER** la réglementation, les bonnes pratiques et les obligations de traçabilité des produits utilisés
- **MAÎTRISER** les techniques de nettoyage et de désinfection du matériel, des locaux et surfaces
- **PRÉVENIR** des infections associées aux pratiques de maquillage permanent, de tatouage et de piercing

LES CMA OCCITANIE



FINANCEMENT

Étude de la prise en charge adaptée à votre demande de formation et à votre situation professionnelle



EXPERTISE

Conseiller-formateur expert du domaine, spécialiste de l'artisanat et du tissu économique local



ACCOMPAGNEMENT

Nos équipes proposent des parcours sur-mesure pour développer vos compétences et concrétiser vos projets

CERTIFICATION AUX CONDITIONS D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ POUR LA RÉALISATION DES TECHNIQUES DE TATOUAGE ET DU PERÇAGE CORPOREL



Programme

Les 9 unités pédagogiques suivantes sont nécessaires à l'obtention de la certification :

1. Règlementations et normes relatives au tatouage et au perçage corporel, aux produits et tatouage et aux bijoux de perçage corporel, de la vigilance relative aux produits de tatouage et des recommandations existantes dans le champ du tatouage et du perçage corporel

2. Généralités d'anatomie et de physiologie de la peau et des muqueuses et notamment la cicatrice

3. Règles d'hygiène en lien avec le contenu de l'arrêté prévu par l'article R. 1311-4 du code de la santé publique

4. Contre-indications et interdiction, pour la réalisation d'un acte dans la pratique professionnelle et généralités relatives aux risques allergiques et infectieux, y compris les agents infectieux responsables des complications liées aux actes de tatouage et de perçage corporel

5. Stérilisation, désinfection du matériel, des instruments et des dispositifs utilisés. Enregistrement des processus et traçabilité des dispositifs utilisés dans ces techniques

6. Règles de protection du travailleur, y compris les règles de gestion des accidents d'exposition au sang et les obligations et recommandations vaccinales

7. Achat et gestion du matériel : choix du conditionnement pour une meilleure gestion des stocks, conservation des preuves d'achat, utilisation du matériel (conservation, traçabilité) et élimination des déchets

8. Exigences relatives aux différents espaces de travail et au mobilier (nettoyage et désinfection)

9. Procédures d'asepsie pour un geste de tatouage ou de perçage corporel

Conformément à l'arrêté du 11 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 5 mars 2024 pris en application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique.

➤ Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Groupe de 12 personnes en moyenne
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique

➤ Modalités d'évaluation

- **Acquis** : questionnaire réalisé en début de formation
- **Cas pratique** tout au long de la formation
- **Épreuve de certification** : QCM (30 minutes) et étude de cas pratique (45 minutes)
Certificat délivré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) aux candidats ayant satisfait aux critères d'évaluation

CMA FORMATION



Contact et inscription

Contactez la CMA de votre département :
artisanat-occitanie.fr/formations



CMA Occitanie

59 T Chemin Verdale
31240 SAINT-JEAN
crma@crma-occitanie.fr

3006 Service & appel gratuits